

Démarche	: Demande d'attestation préfectorale à la suite d'une visite médicale pour l'aptitude à la conduite / Préfecture du Finistère
Organisme	: Section des Professions Réglementée

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette démarche s'adresse aux professions réglementées de la route tenues de se soumettre à une visite médicale périodique (article R.221-10 du Code de la route).

Elle peut être utilisée par les personnes souhaitant accéder à ces professions (une primo-demande) ou par des personnes déjà en activité (un renouvellement).

ATTENTION : des informations sollicitées dans cette procédure ne sont obligatoires que pour certains professionnels du T3P (taxi - VTC - conducteur de véhicule motorisé à deux ou trois roues-ambulance).

1- Etat civil

Nom de famille

Nom qui figure sur votre acte de naissance

Nom d'usage

Prénom

Dans l'ordre de l'état-civil

Date de naissance

Commune

Pays

2-Coordonnées

Adresse

Commune

Téléphone

Courriel

3- Informations complémentaires

Numéro du permis de conduire

Date de la visite médicale

Renseigner la date de votre visite médicale

Activité(s) professionnelle(s) validée(s) par le médecin agréé

Activité(s) à sélectionner dans le menu déroulant ci-dessous

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Taxi
- VTC
- Ambulance
- Ramassage scolaire
- Transport public de personnes
- Transport public à moto

Document(s) à transmettre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du certificat médical (CERFA n° 14880*01 ou 14880*02) établi depuis moins de 2 ans, délivré par un médecin agréé par une préfecture:

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie RECTO du permis de conduire en cours de validité:

Demande d'attestation préfectorale à la suite d'une visite médicale pour l'aptitude à la conduite

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie VERSO du permis de conduire en cours de validité:

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie RECTO de la pièce d'identité en cours de validité:

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie VERSO de la pièce d'identité en cours de validité:

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du justificatif de domicile du conducteur dans le département de moins de 3 mois :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du diplôme d'ambulancier(ère)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de la carte taxi recto-verso

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Formation continue ou copie de votre attestation de réussite à l'examen Taxi de moins de 5 ans

Joindre votre attestation de formation continue en cours de validité ou votre attestation de réussite à l'examen (si votre réussite à l'examen date de moins de 5 ans).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si hébergement par tiers, joindre la copie de l'attestation d'hébergement de l'hébergeant :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si hébergement par tiers, joindre la copie du RECTO VERSO de la pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si hébergement par tiers, joindre le justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois :